



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Jacques Prévert  
Verson

# Bienvenue au collège Jacques Prévert de Verson



## Année Scolaire 2024-2025

9, rue du Loup Pendu - 14790 Verson

tél. : 02.31.26.87.15

courriel : [ce.0140087u@ac-normandie.fr](mailto:ce.0140087u@ac-normandie.fr)

<https://college-prevert-verson.etab.ac-caen.fr/>

# Le MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Au nom des membres de la communauté éducative du Collège Jacques Prévert, nous vous souhaitons la bienvenue.

Notre ambition est d'aider les jeunes qui nous sont confiés à se construire et à élaborer leur projet personnel, à leur donner les moyens d'atteindre leurs objectifs afin qu'ils puissent aborder leur vie future en citoyens responsables et solidaires.

Notre établissement possède de nombreux atouts :

- de **bonnes conditions de travail** ; les dotations accordées par le Conseil Départemental nous permettent de proposer à nos élèves un équipement informatique riche et adapté aux nécessaires évolutions dans le domaine du numérique ;

- de **nombreuses langues vivantes et options**, des dispositifs pour la **prise en charge, l'accompagnement et le suivi des élèves** (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative dès la 6<sup>ème</sup>, Dispositif « Devoirs Faits ») ;

- une **ouverture sur l'extérieur** avec des séjours à l'étranger, des sorties pédagogiques, des partenariats avec des structures communales ou intercommunales (Espace Senghor...);

- la **formation des futurs citoyens** (Sécurité Routière, Développement Durable...)

- de **nombreux clubs ou ateliers** sur la pause méridienne (jeux de société, ateliers cirque, clubs « développement durable »....)

Tout cela est le résultat de l'investissement de tous les personnels du collège, souvent bien au-delà de leurs missions, ils font de la réussite des élèves un point d'honneur.

Puisse ce petit livret d'accueil et de bienvenue contribuer à la concrétisation de cette intégration au collège Jacques Prévert pour chaque nouvel élève de 6<sup>ème</sup>.

**Bonne rentrée !**

*V. GOUDE*  
Principale

*J. FORTIER*  
Principal Adjoint

*J. B. PATYN*  
Adjoint-Gestionnaire



## LES BÂTIMENTS

Les salles de classes sont numérotées en fonction du bâtiment et de l'étage où elles se trouvent.

Les salles de 1 à 9 se trouvent au rez-de-chaussée, les autres salles sont à l'étage. Par exemple, la salle A19 se situe dans le bâtiment A, au premier étage.

Dans le bâtiment A (à gauche en entrant dans le hall) se trouvent l'infirmerie, la salle des professeurs, les bureaux de la psychologue de l'Education nationale, des CPE et la salle d'étude. À l'étage : le Centre de Documentation et d'Information (CDI) et les salles de français, de latin et d'espagnol.

La salle d'étude →



Dans le bâtiment B (tout droit en entrant dans le hall), les salles de technologie, la salle informatique et d'arts plastiques sont au rez-de-chaussée, les salles de SVT, de mathématiques et physique/chimie à l'étage.



Une salle de technologie



La salle d'arts  
plastiques

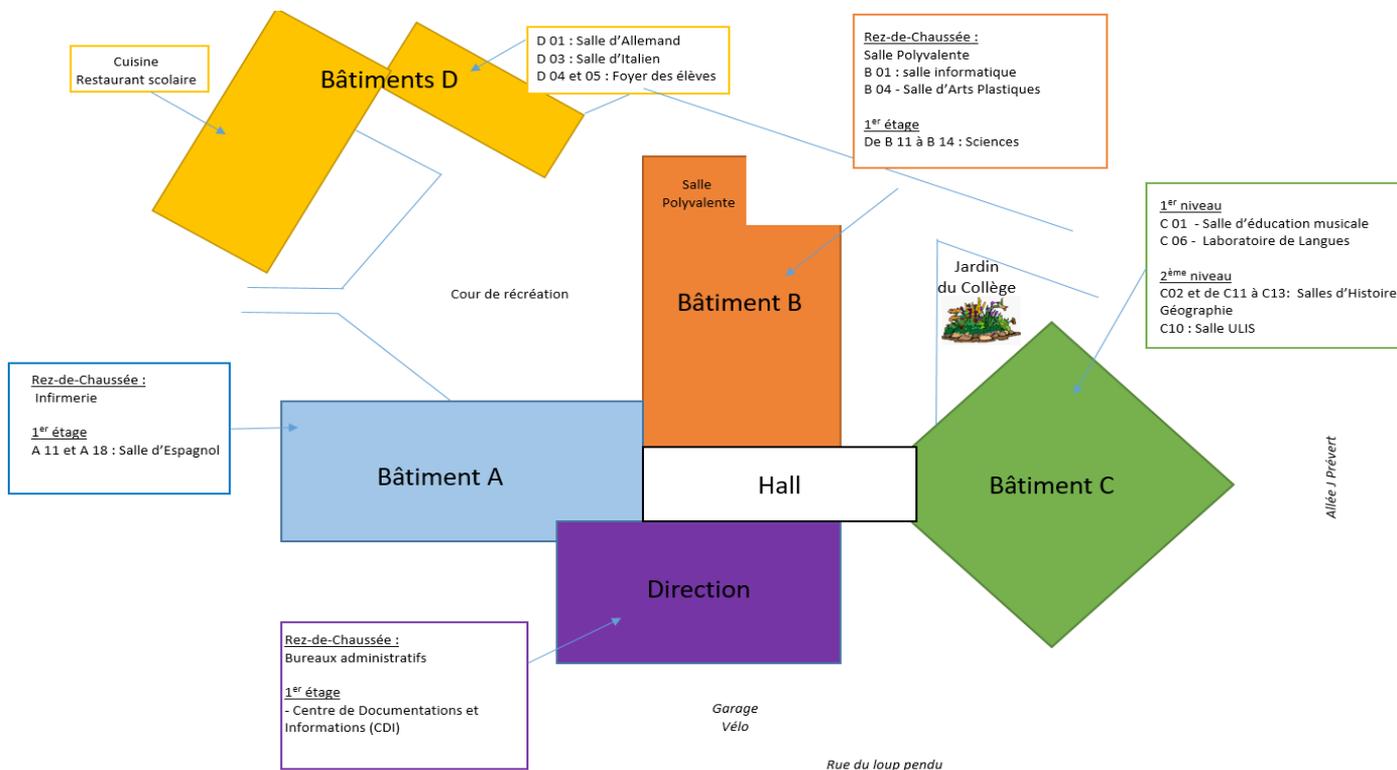


Le bâtiment C (à droite en entrant dans le hall) est le bâtiment où ont lieu les cours d'histoire/géographie et d'éducation musicale.

Le bâtiment D (de l'autre côté de la cour) est le bâtiment du restaurant scolaire, des salles du foyer et des salles d'italien et d'allemand.



Le self



# L'ÉQUIPE DU COLLÈGE

## **L'ÉQUIPE DE DIRECTION :**

La Principale du collège  
Le Principal adjoint  
L'Adjoint Gestionnaire  
Les secrétaires : les secrétaires de  
direction et les secrétaires  
d'intendance

## **LES AGENTS :**

La Cheffe de cuisine  
L'Ouvrier Professionnel  
Les Agents d'Entretien et de  
Restauration

Tu auras un professeur pour chaque  
matière :

Français, Maths, Histoire/Géographie  
/Education civique, Sciences de la Vie et  
de la Terre, Technologie, Arts Plastiques,  
Anglais, Education Musicale, EPS

## **LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE**

**AU CDI**

## **L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE :**

Les 2 Conseillers Principaux d'Education (CPE)  
Les Assistants d'Education (AED)  
Les Accompagnants d'Elèves en Situation de  
Handicap (AESH)

**L'INFIRMIÈRE**

**La PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE -  
CONSEILLÈRE D'ORIENTATION**

**L'Assistante Sociale  
en faveur des élèves**

# L'INFIRMIÈRE



Elle est présente le lundi, le jeudi et le vendredi au collège. Le mardi, elle se rend dans les écoles primaires.

Elle t'**accueille** et t'**écoute**.  
Un petit, un moyen, un gros souci : l'important c'est de pouvoir dire les choses. Elle est tenue au secret professionnel.

Elle organise les **soins** et les urgences. Elle peut te donner certains médicaments. Si ton état de santé nécessite une attention particulière, elle pourra avec tes parents mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)

Elle t'**informe**  
en participant aux actions de prévention et d'éducation à la santé avec d'autres partenaires.

Elle te **conseille**  
dans la limite de ses compétences et t'orientera au besoin vers d'autres professionnels.

Elle **réalise le dépistage infirmier**  
**en CM2 ou 6<sup>ème</sup>**  
en contrôlant ta vue, ton audition, ta croissance, tes vaccins et ton hygiène de vie.

Elle agit en cas de maladies transmissibles

Elle intervient dans le cadre de l'enfance en danger





# VIE SCOLAIRE : BON À SAVOIR



Tes parents peuvent joindre les assistants d'éducation en appelant le Collège mais aussi sur leur ligne directe au 02.31.26.30.51 ou par mail [viescolaire.0140087u@ac-normandie.fr](mailto:viescolaire.0140087u@ac-normandie.fr)

La vie scolaire, c'est tout ce qui concerne l'organisation quotidienne de ta vie au collège. La vie scolaire, c'est plus concrètement une équipe à ton écoute qui fait le maximum pour optimiser ta réussite.

↳ Cette équipe est composée des **Conseillers Principaux d'Education** et des **assistants d'éducation (surveillants)**.

Tu seras très souvent en relation avec cette équipe. Voici quelques situations dans lesquelles tu pourras t'adresser à elle (mais tu verras, il y en aura bien d'autres).

☞ **Tu es absent(e) du collège** : tes parents doivent téléphoner le matin même ou envoyer un message Pronote à la Vie Scolaire, pour donner le motif de ton absence.

☞ **Tu reviens au collège après une absence** : avant de te rendre en cours, tu te rends au bureau de la Vie Scolaire (bureau des surveillants) où tu remettras un justificatif d'absence (billet rose) que tes parents auront rempli et signé (même s'ils ont prévenu le collège dès le début de ta période d'absence). Ces billets se trouvent dans ton carnet de liaison.

☞ **Tu arrives en retard au collège** : comme pour les absences, tu te rends à la Vie Scolaire où un surveillant signera la page verte (de ton carnet de liaison). Tes responsables le signeront le soir, s'ils ne l'ont pas fait avant ton arrivée au collège.

☞ **Tu as une dispense d'Education Physique et Sportive** : tu l'apporteras à la Vie Scolaire qui la transmettra à ton professeur d'E.P.S.

☞ **Tu es perdu(e), tu ne sais plus dans quelle salle tu as cours** : tu consultes ton emploi du temps, tu demandes à un surveillant ou aux C.P.E. de t'aider.

☞ **Un de tes professeurs est absent** : tu te rends en salle de d'études (près des bureaux CPE) avec ta classe. Tu es pris en charge par un assistant d'éducation.

Tes parents sont prévenus de cette absence et tu finis plus tôt ? Selon ton régime de sortie, ils peuvent venir te chercher au collège en signant une décharge au bureau de la vie scolaire.

☞ **Tu es souffrant(e)** : tu te rends à la Vie Scolaire pour demander à rencontrer l'infirmière.

☞ **Tu as perdu un vêtement, un objet** : renseigne-toi à la Vie Scolaire. Mais tu peux aussi t'adresser aux professeurs d'EPS si cela s'est passé au gymnase.

☞ **Tu rencontres un problème avec ton casier** : va voir les CPE ou les surveillants qui s'occupent de la gestion et de l'attribution des casiers.

☞ **Tu rencontres des difficultés d'intégration** : tu dois en parler aux C.P.E.

☞ **Tes parents ont changé d'adresse ou de numéro de téléphone** : tu apportes un courrier à la vie scolaire et au secrétariat du collège.

☞ **Tu es externe mais souhaites déjeuner occasionnellement au collège** : tu apportes une demande écrite à la Vie Scolaire.

# T ON EMPLOI DU TEMPS



L'emploi du temps qui te sera distribué le jour de la rentrée est un emploi du temps temporaire : il sera définitif au plus tard deux semaines après la rentrée. Tu le connaîtras très vite par cœur.

Exemple :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi		
8h30	MATHEMATIQUES DELCROIX B10	ED.PHYSIQUE & SPORT. GUZMAN VELEZ SPORTS	ANGLAIS LV1 GRUCKER A12	ALLEMAND CREURER [GEFG BIL] D01	MATHEMATIQUES (OR) DELCROIX [BF G1] B10	SCIENCE S VIE & TERRE PACQUELET [BF G2] B14	TECHNOLOGIE LOUQUE [BF G2] B03
9h25	FRANCAIS (OR) LOUIS DIT PICARD [BF G1] A15		ANGLAIS LV1 GRUCKER [BF G2] A12	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER [BF G2] C13	ANGLAIS LV1 GRUCKER A12	MATHEMATIQUES DELCROIX B10	SCIENCE S VIE & TERRE PACQUELET [BF G1] B14
10h25	FRANCAIS (OR) LOUIS DIT PICARD [BF G2] A15	ANGLAIS LV1 GRUCKER [BF G1] A12	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER [BF G1] C13	ALLEMAND CREURER [GEFG BIL] D01	MATHEMATIQUES (OR) DELCROIX [BF G2] B10	SCIENCE S VIE & TERRE PACQUELET [BF G1] B14	TECHNOLOGIE LOUQUE [BF G1] B03
10h40	FRANCAIS (OR) LOUIS DIT PICARD [BF G2] A15	ANGLAIS LV1 GRUCKER [BF G1] A12	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER [BF G1] C13	MATHEMATIQUES DELCROIX B10	TECHNOLOGIE LOUQUE B03	ANGLAIS LV1 GRUCKER A12	
11h35	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER C13	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER C13		EDUCATION MUSICALE BESNIER C01 - Musique		VIE DE CLASSE LECHEVALLIER C13	
12h30		DEVOURS FAITS CRAVE-GOSSELIN,LECHEVALLIER [BF MARDI/MIDI],C04,C05		DEVOURS FAITS GUZMAN VELEZ,GRUCKER,SCHEFFER [BF JEUDI/VE] C04,C05	DEVOURS FAITS CRAVE-GOSSELIN,LECHEVALLIER,MARKEN [BF VENDI/MOR] C04,C05		
14h00	ARTS PLASTIQUES HOCKLIFFE B04 - Arts	FRANCAIS LOUIS DIT PICARD A15		PHYSIQUE-CHIMIE AUBERTIN B13	MATHEMATIQUES DELCROIX B10		
14h55	SCIENCE S VIE & TERRE PACQUELET B14			ED.PHYSIQUE & SPORT. GUZMAN VELEZ SPORTS	HISTOIRE-GEOGRAPHIE LECHEVALLIER C13		
15h50	DEVOURS FAITS DELCROIX ERNULT <6F> 6FDEVOIR B03	DEVOURS FAITS DELCROIX ERNULT <6F> 6FDEVOIR B03	ANGLAIS LV1 GRUCKER A12	ED.PHYSIQUE & SPORT. GUZMAN VELEZ SPORTS		FRANCAIS LOUIS DIT PICARD A15	
16h05							
17h00							

## LES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Tu y retrouveras toutes les matières d'une classe de 6<sup>ème</sup>, c'est-à-dire :

Français	Histoire/géographie Education civique	Mathématiques	Sciences physiques	Sciences de la vie et de la terre
Anglais	Arts plastiques	Education musicale	Education physique et sportive	

↳ Tu remarqueras dans cet emploi du temps les choses suivantes :

## LES SEMAINES A ET B

L'année scolaire est répartie en semaines A et B successives (une semaine, on est en semaine A, la semaine suivante, on est en semaine B et ainsi de suite). Ton emploi du temps peut être différent en semaine A et en semaine B. Ce calendrier est disponible dans ton carnet de liaison.

## LES GROUPES DANS LA CLASSE

Dans certaines matières, ta classe est divisée en 2 groupes ou plusieurs groupes. Ton professeur principal te dira à quel groupe tu appartiens.

## LES HEURES DE PERMANENCE

Ce sont des heures de ton emploi du temps pendant lesquelles tu n'es pas en cours. Tu es alors pris en charge par les surveillants en vie scolaire dans une salle d'étude. Pendant ces heures, tu pourras :

- t'avancer dans ton travail
- aller au C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information).

## Exemple d'une journée au collège :

Regarde l'emploi du temps du lundi sur la feuille précédente.

**8h00 - 8h25**

J'arrive au collège.

**8h30 -9h25**

Cours de Mathématiques en salle B10 : je me range sur la cour avec ma classe et j'attends mon professeur.

**Intercours**

Pendant l'intercours je me dépêche de rejoindre la salle suivante. Je dois être le plus silencieux possible.

**9h25-10h20**

Groupe 1 en Français.

Groupe 2 en Anglais en semaine A ou en Histoire Géo. en semaine B

**Récréation**

Super !!! 20 mn de récréation. J'en profite pour aller aux toilettes.

**10h40-11h35**

Groupe 2 en Français.

Groupe 1 en Anglais en semaine A ou en Histoire Géo. en semaine B

**11h35-12h30**

Cours d'Histoire Géographie en classe entière en semaine A.

En semaine B : je vais en permanence ou je rentre à la maison manger si je suis externe.

**MIDI**

Hé oui, il y a un ordre de passage pour la cantine, donc, j'attends patiemment mon tour. Pour manger, je dois présenter ma carte.

Foyer (bâtiment D) : libre à moi d'aller jouer aux jeux de société, au baby-foot ou d'écouter de la musique (12h35-13h50) le jour qui m'est réservé (pour cela il faut être membre du Foyer Socio-Educatif).

L'Association Sportive me propose des activités encadrées par mes professeurs d'EPS le midi (gymnastique, badminton, hand-ball, escalade et tennis de table).

Le midi, le C.D.I. ouvre normalement à 13h15 et je peux y emprunter des livres.

Sans oublier la possibilité de participer aux différents clubs.

**14h00-14h55**

1 heure d'Arts Plastiques : Je me range sur la cour avec ma classe et j'attends mon professeur.

**14h55-15h50**

1 heure de SVT.

**Récréation**

ATTENTION : La récréation est plus courte que le matin (15 mn).

**16h05-17h00**

Pas de cours, mais dispositif « devoirs faits » obligatoire en 6<sup>ème</sup> :  
=> Le dispositif « **Devoirs Faits** », ce sont des Professeurs et/ou des Surveillants qui m'aident à faire le travail demandé à la maison.

## Pour t'y retrouver : ENT -PRONOTE

Tu y trouveras différents services comme la consultation des notes, le cahier de textes électronique ainsi que la gestion des absences (c'est ton PRONOTE ELEVE). Pour accéder à ces services sur internet, un identifiant unique et un mot de passe personnel te seront communiqués courant septembre pour les 2 espaces. Sur ton ENT (environnement numérique de travail), tu trouveras plusieurs ressources qui peuvent t'aider dans le travail quotidien



## Une bonne hygiène de Vie pour une super journée au collège

# 10 trucs faciles

pour arriver en forme à l'école et au collège

[www.dangerecole.blogspot.com](http://www.dangerecole.blogspot.com)



je me couche tôt



je prépare mes affaires la veille



je ne traîne pas pour tout faire



je me brosse les dents



je ne bois pas de soda le matin



je fais ma toilette



je prends un petit déjeuner équilibré



j'évite les écrans le matin



je prépare mes habits la veille



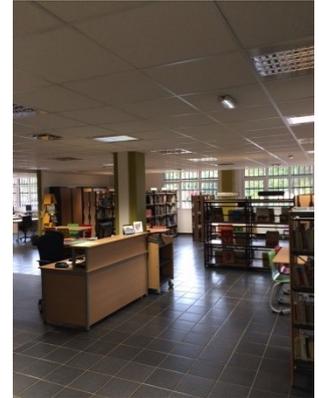
je me lève assez tôt pour tout faire calmement

# CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION



## Que vient-on faire au CDI ?

- ⇒ Apprendre à faire des recherches documentaires et à s'informer
- ⇒ Mener une recherche documentaire
- ⇒ Préparer un exposé
- ⇒ Se renseigner sur son orientation
- ⇒ Lire et emprunter
- ⇒ Consulter la presse



## Quand peut-on venir au CDI ?

On peut s'y rendre pendant les permanences et lors d'un cours avec un professeur mais également lors de la récréation du matin ou le midi.

## Le rôle du professeur documentaliste

- ⇒ Il forme les élèves à l'éducation aux médias et à l'information
- ⇒ Il gère le CDI et organise le fonds documentaire
- ⇒ Il accueille les élèves et les aide à s'informer
- ⇒ Il participe à la vie du collège



## Le prêt

- ⇒ pour trois semaines : principalement les romans
- ⇒ pour une semaine : les magazines et revues, les bandes dessinées, les mangas et la plupart des documentaires.

## Un lieu à respecter



Le CDI doit être un endroit calme, il faut travailler en silence, respecter les documents et le matériel.

Plus d'informations sur le portail "CDI en ligne" : <https://college-jacquesprevert-verson.esidoc.fr>

# LES ACTIVITES ASSOCIATIVES DE L'ETABLISSEMENT



## Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

L'association sportive propose des activités encadrées par les professeurs d'EPS. Elles ont lieu le midi et le mercredi.

Ces activités sont : la gymnastique, le badminton, le hand-ball, l'escalade et le tennis de table...

Nous proposons une pratique de loisir et/ou de compétition

=> on peut pratiquer plusieurs activités pour 25 euros seulement

=> les compétitions ont lieu uniquement le mercredi (l'après-midi le plus souvent).



## Foyer Socio-Educatif (F.S.E)

Le foyer, c'est à la fois une association à laquelle tu peux adhérer et un lieu composé de 4 salles.

Être adhérent au FSE :

- C'est la possibilité de fréquenter un des clubs que créent chaque année des élèves ou des adultes. Pendant l'année scolaire, plusieurs clubs ont proposé des activités le midi (jeux de société, atelier cirque...).
- C'est un lieu de détente dans lequel tu peux jouer ou écouter de la musique après le repas du midi (sous réserve d'être adhérent).
- Notre F.S.E. essaye aussi d'être solidaire d'autres jeunes dans le monde en soutenant des projets d'aide au développement et en participant au financement des sorties et des voyages organisés par le collège.



En participant à la vie de l'association, tu peux aussi y apporter tes idées et réaliser, avec d'autres élèves et l'aide des adultes, des projets qui te tiennent à cœur.

**Coût de l'adhésion pour l'année scolaire**  
**10 € par enfant, plus 5 € par enfant supplémentaire**  
(inscription via un QR code)

# L'Education au Développement Durable



*Elle permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement.*

*Des clubs le midi ont été mis en place avec des enseignants volontaires :*

- **Recyclub**, ou club « recyclage » propose des actions en faveur du tri pour éviter le gaspillage au collège (affichage, clean walk, partenariat avec des associations...).
- **Biodiversité** est à l'origine d'initiatives comme la construction d'hôtels à insectes, d'un panneau d'affichage spécial « développement durable »...
- **Jardin en permaculture et plantes aromatiques** a été créé par deux enseignants et a pour objectif d'utiliser la nature pour faire pousser des plantes qui contribuent particulièrement à améliorer la biodiversité au collège.

<https://padlet.com/collegeversone3D/clubs>



## E3D

Etablissement en  
Démarche de  
Développement  
Durable

# LES BUS SCOLAIRES



## *Comment me procurer la carte de bus scolaires ?*

L'inscription se fait en ligne du **11 juin au 31 juillet 2024** sur le site : <https://nomad.normandie.fr/le-transport-scolaire>

Pour plus d'informations, n'hésites pas à écrire à [nomad-car@normandie.fr](mailto:nomad-car@normandie.fr) ou en contactant le 02-22-55-00-10 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

## *Comment se passe le transport scolaire au collège ?*

### Le matin

Le bus passe te récupérer à un endroit prévu dans chaque village et suit un itinéraire précis (tes parents peuvent se renseigner auprès de la mairie de leur domicile pour connaître l'endroit précis où tu dois attendre et l'itinéraire suivi par le bus).

A ton arrivée au collège : tu descends du bus et tu rentres directement dans la cour. Un surveillant est présent pour t'accueillir.

### Le soir

A 15h50 ou 17h00, les cours finissent. Tu te ranges à l'emplacement correspondant à la ligne de ton bus.

Les bus de ramassage t'attendent stationnés devant le collège. Un surveillant est présent pour le départ.

Surtout, ne t'affole pas, en particulier le soir de la rentrée. Nous serons présents pour t'aider à prendre le bon bus.

**Le Mercredi** Deux départs sont prévus suivant les emplois du temps : 11h35 et 12h30.

C'est la Région Normandie qui a la responsabilité et l'organisation du transport scolaire.